



SARAH LEZINEY - ESCORAH PROJECT

Introduction au Guide OCDE sur le devoir de diligence



Louis Maréchal, conseiller politique, industries extractives
Division de l'Investissement, OCDE

Paris, 11 avril 2019



L'Organisation pour la Coopération et de le Développement Économique (OCDE)

- Fondée en 1961
- 35 gouvernements
- Réseau international comprenant:
 - >250 comités
 - 40 000 représentants gouvernementaux
 - 2 500 employés
- Intègre des représentants du secteur privé, de la





L'extraction et le commerce des minerais: opportunité ou défi?

- L'exploitation minière peut être un moteur important de la croissance inclusive, emplois et compétences
- L'exploitation et le commerce de minerais **peuvent être associés à des violations sérieuses des droits de l'Homme, au financement des conflits et du terrorisme, au blanchiment d'argent et à la corruption.**
- Ceci impacte la sécurité des approvisionnements, l'accès aux matières premières, aux marchés internationaux, la réputation du secteur extractif, etc.
- N'importe **quelle ressource minérale peut être impactée** (or, pierre précieuses, charbon, cobalt, etc.)
- Ces questions concernent, dans des mesures différentes, **la mine industrielle et la mine artisanale**





Structure du Guide de l'OCDE

**OECD Due Diligence Guidance
for Responsible Supply
Chains of Minerals from
Conflict-Affected and
High-Risk Areas**

Annexe I: description de
l'approche en 5 étapes

Annexe II: Modèle de
politique pour une chaîne
d'approvisionnement
responsable

Annexe III: Mesures
suggérées pour l'atténuation
des risques

OECD

Supplément sur le Sn, le Ta et le W

Supplément sur l'or

Appendice sur l'exploitation artisanale
de l'or

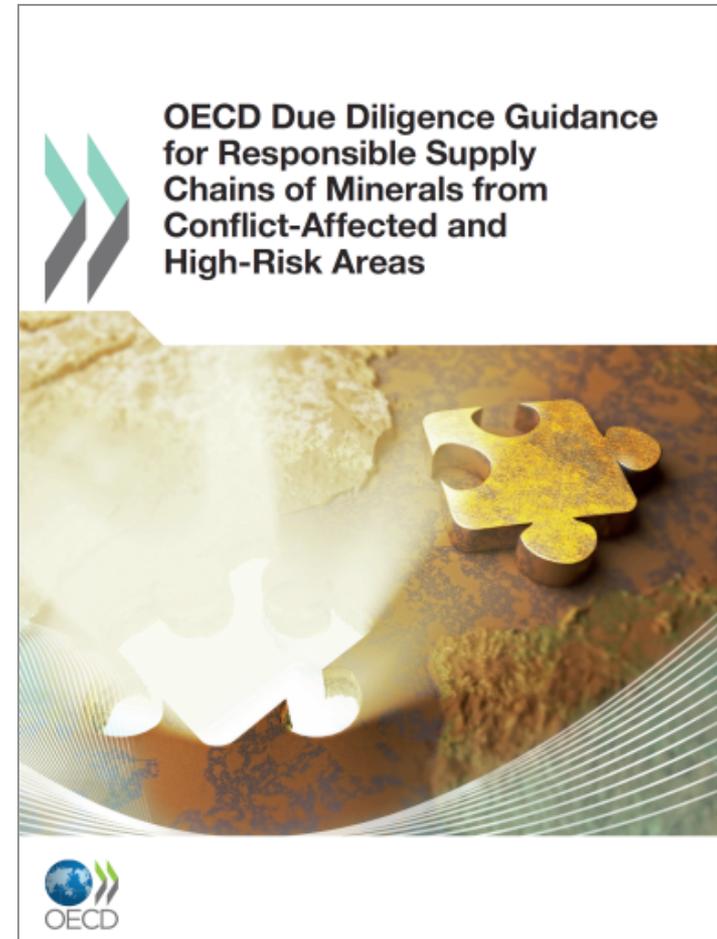


Le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais

Le guide poursuit un double objectif:

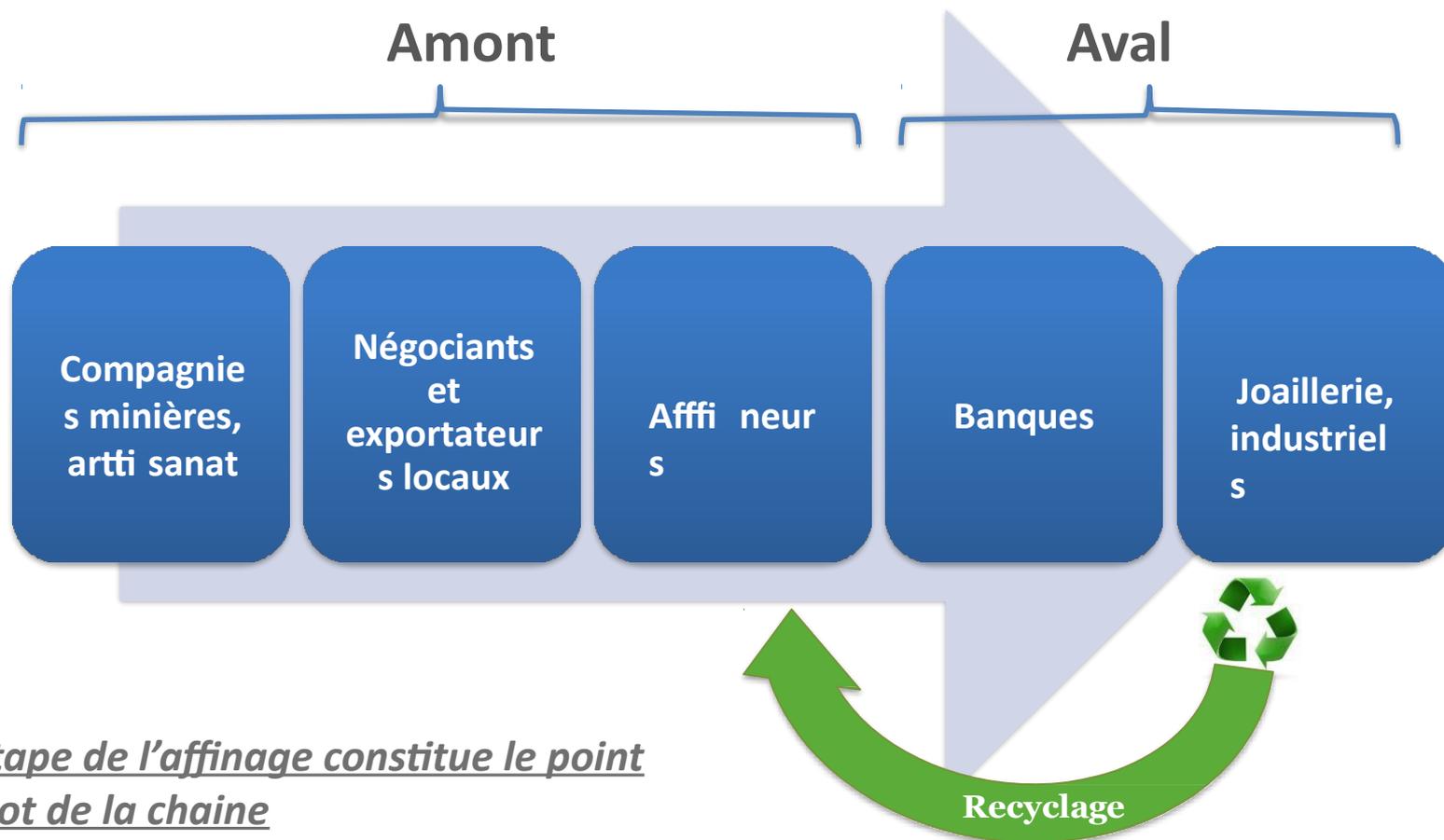
Développé à travers un processus **multipartite**, il vise

1. À fournir aux **entreprises des orientations pratiques** pour les aider à s'assurer que leurs politiques en matière d'approvisionnement en ressources minérales ne contribuent pas à un conflit ou à la violation de droits humains
2. À **promouvoir les investissements et le commerce responsables de ressources minérales** (production, transport, transformation, négoce) pour soutenir le développement des économies des pays producteurs



Méthode et champ d'application

Toutes les compagnies le long de la chaîne d'approvisionnement qui produisent ou utilisent des minerais issus de zones de conflit ou à haut risque dans le monde
Approche mondiale, applicable à l'ensemble des ressources minérales





Principales caractéristiques du guide

Caractéristiques

- ✓ ***Un ensemble unique d'attentes***, commun pour l'ensemble des entreprises de la chaîne de valeur
- ✓ ***Une approche progressive, basée sur la bonne foi et les efforts raisonnables*** pour promouvoir un engagement constructif avec les fournisseurs des régions concernées
- ✓ ***Des mesures complémentaires et pratiques permettant d'exercer le devoir de diligence*** en fonction du minerai concerné et de la position de la compagnie dans la chaîne d'approvisionnement



Devoir de diligence?

- L'exercice du devoir de diligence par les entreprises est un processus **dynamique, proactif et réactif, nécessitant un suivi continu**, et dans lequel les informations accumulées servent son amélioration progressive



Le devoir de diligence est perçu comme un outil efficace permettant **aux entreprises d'identifier des risques** afin de prévenir leur survenance et/ou d'atténuer leur impact



- Les compagnies sont encouragées à **intégrer** les standards et principes relatifs à l'exercice du devoir de diligence **dans leurs propres systèmes** de gestion
- Les recommandations du Guide peuvent être appliquées **dans le cadre de programmes mis en œuvre à l'initiative de l'industrie** ou d'autres parties prenantes (comme des gouvernements) pour limiter les coûts de mise en œuvre de ces recommandations



Un cadre en cinq étapes pour exercer le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux

1

Mettre en place de systèmes de gestion: adoption d'une politique, système interne, système de contrôle, implication auprès des fournisseurs, mécanisme de traitement des plaintes.

2

Identifier et évaluer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement: identification des opérations, fournisseurs et partenaires commerciaux, évaluation des risques et contrôles renforcés lorsque des drapeaux rouges sont identifiés

- Atteintes graves aux droits de l'homme
 - Toute forme de travail forcé
 - Toute forme de torture
 - Les pires formes de travail des enfants
 - Violences sexuelles généralisées
 - Les crimes de guerre
- Soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques
- Soutien direct ou indirect aux forces de sécurité publiques ou privées
- Corruption et fausses déclarations d'origine des minerais
- Blanchiment d'argent
- Défaut de paiement des taxes, droits et redevances dus aux gouvernements



Un cadre en cinq étapes pour exercer le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux

3

Concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux risques identifiés: informer la direction, corriger les systèmes internes, utiliser les réseaux existants pour gérer les risques (par exemple, industrie, groupes de surveillance, etc.)



Atteintes graves aux droits de l'homme

- Toute forme de travail forcé
- Toute forme de torture
- Les pires formes de travail des enfants
- Violences sexuelles généralisées
- Les crimes de guerre



Soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques

Soutien direct ou indirect aux forces de sécurité publiques ou privées

Corruption et fausses déclarations d'origine des minerais

Blanchiment d'argent

Défaut de paiement des taxes, droits et redevances dus aux gouvernements

4

Faire réaliser un audit indépendant de l'exercice du devoir de diligence au niveau de l'affinerie (or) et de la fonderie (pour les 3T)

5

Rendre compte de l'exercice du devoir de diligence concernant la chaîne d'approvisionnement: tenant en compte le secret commercial et les préoccupations concurrentielles.



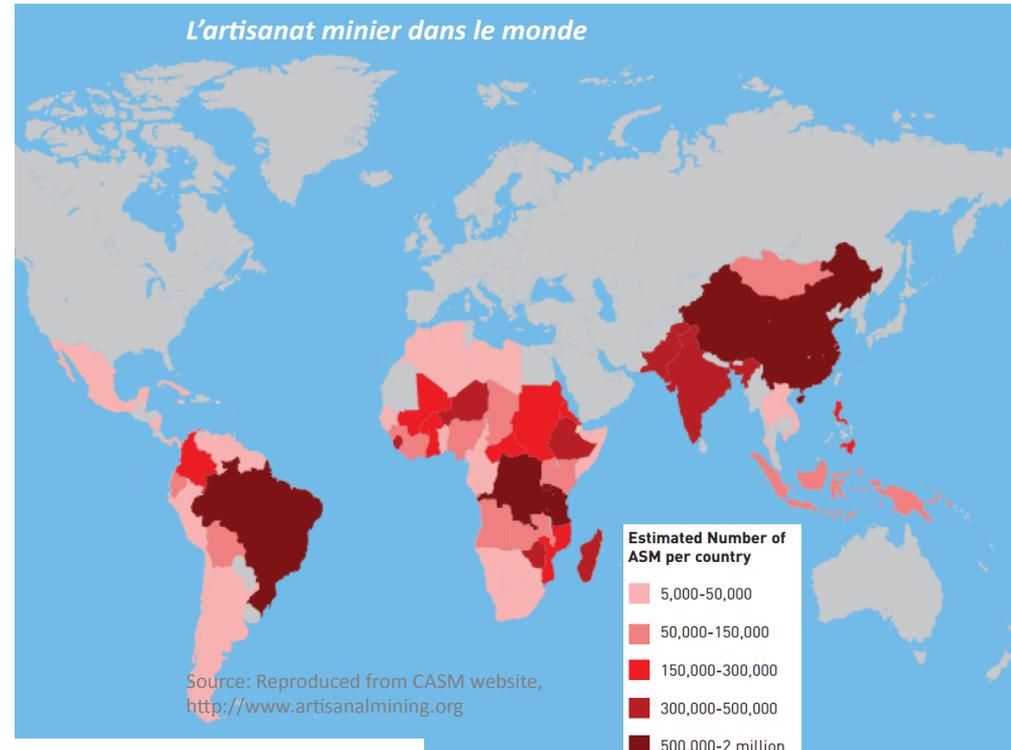
Exploitation Artisanale et à Petite Échelle (EAPE)

L'artisanat minier et à petite échelle (ASM) dans le monde

- L'ASM est une source significative de production de ressources minérales dans le monde
- 20+ millions de mineurs artisanaux
- 100+ million personnes en dépendent
- Activité très largement informelle, caractérisée par des mesures de protection de la sécurité et de la santé quasi-inexistantes, avec une très faible considération pour l'environnement
- **Néanmoins, l'ASM représente une source de développement économique particulièrement importante**

Proportion de la production artisanale pour une série de commodités - 2011

Metal	ASM share (%)	ASM production (tonnes)	Total world production (tonnes)
Tantalum	26	205	790
Tin	25	88,500	354,000
Gold	25	681	2,724
Tungsten	>6	>4,320	72,000
Iron ore	<4	<79,720,000	1,993,000,000
Lead	3	140,100	4,670,000
Zinc	1	129,640	12,964,000
Copper	0.5	80,175	16,035,000



La production artisanale aurifère représentait entre 500 et 700 tonnes d'or en 2014

Source: Polinares, Raw Materials Data



Programme de mise en œuvre du Guide OCDE



Un soutien mondial croissant aux approvisionnements responsables



Politique

- **G8** (2007, 2008, 2009, 2011, 2013)
- **UN Security Council Resolutions on DRC** (2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016) **Ivory Coast** (2013, 2014, 2015) and **CAR** (2016)
- **ICGLR Heads of States Lusaka Decl.** (2010)
- **EU Parliament; CSR strategy + Commissioners statement** on raw materials
- **China-OECD Programme of Work**

De la société civile et du secteur privé

- **Consumer campaigns and civil society** (e.g. Amnesty Int'l, Global Witness, Human Rights Watch, PAC, Enough Project)
- **Industry:** electronics, automotive, aerospace, gold & jewellery



OECD-benchmarked industry audits cover ~85-90% of total refined gold production



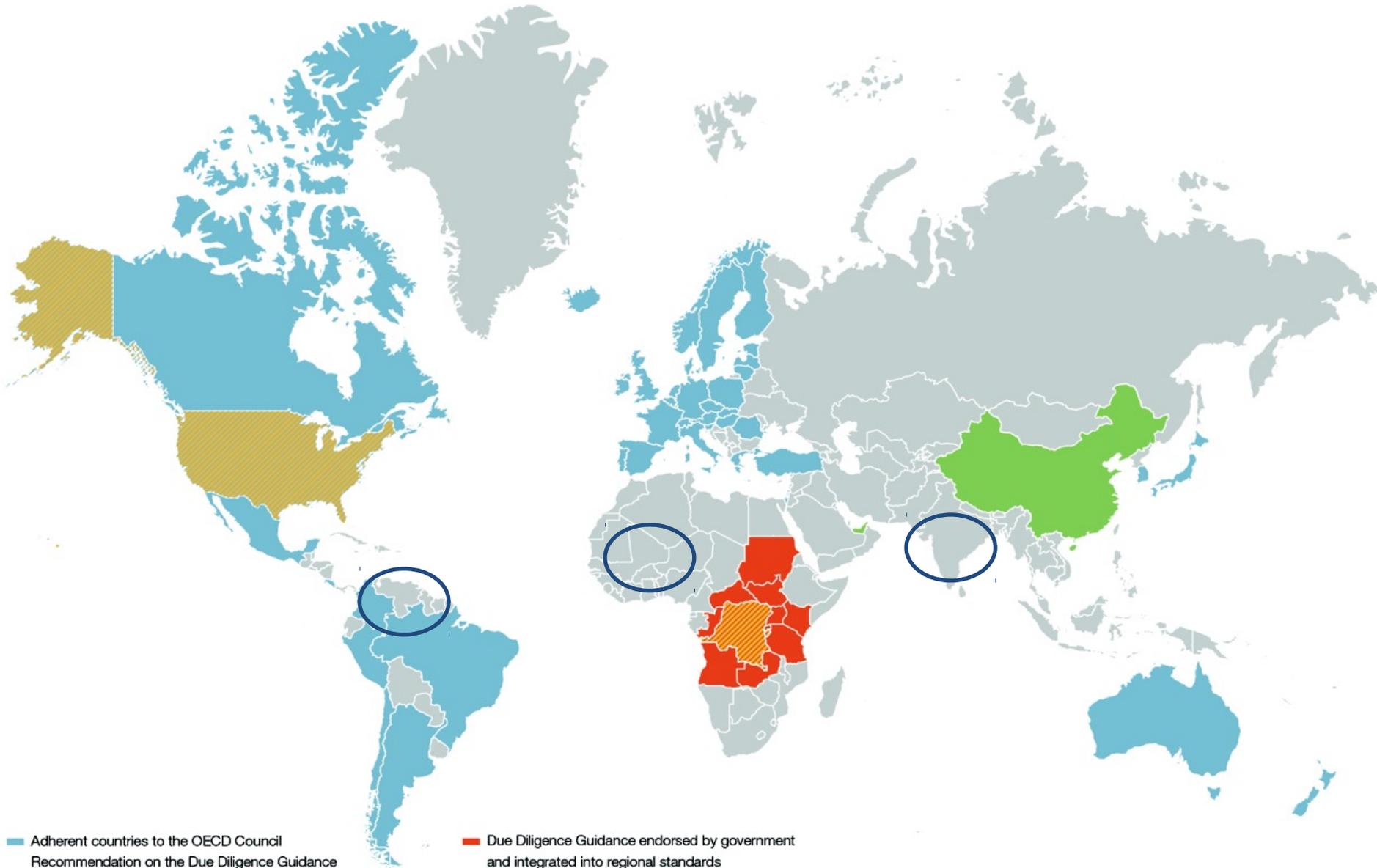
OECD-benchmarked industry audits cover ~93% Ta, ~75% Sn, ~60% W production

- **London Metal Exchange responsible sourcing strategy (2018)**

Légal et réglementaire

- **Section 1502 of U.S. Dodd-Frank Act** conflict minerals reporting
- **EU regulation** on responsible mineral supply chains
- **Legal requirement in DRC, Rwanda, Burundi & Uganda**
- **Conflict Minerals Bill in Canada**
- **Relevant legislation on modern slavery & child labour** (e.g. UK & US, etc.)
- **China national standard & decrees** (*forthcoming*)

Une mise en oeuvre mondiale



Light Blue: Adherent countries to the OECD Council Recommendation on the Due Diligence Guidance

Orange with diagonal lines: Due Diligence Guidance integrated or referenced in national legal frameworks (e.g. laws, regulations or ministerial decrees)

Red: Due Diligence Guidance endorsed by government and integrated into regional standards

Green: Government mandated industry bodies committed to Due Diligence Guidance and developed programmes for its implementation



Coopération croissante avec d'autres initiatives internationales





Coopération avec l'Union européenne

Règlement (UE) 2017/821 fixant des obligations liées au devoir de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement en minéraux



- ▶ Mars 2014 – publication du projet de règlement et de loi
 - ▶ Novembre 2016: accord politique
 - ▶ Mai 2017: adoption formelle
 - ▶ Entrée en vigueur: janvier 2021
- Règlement basé sur le Guide OCDE
 - Obligations pour les importateurs d'or (minerais et métaux)
 - Contrôle annuel par les autorités des États membres
 - Des mesures d'accompagnement sont prévues pour soutenir les pays producteurs



Alignment Assessment of industry programmes with the OECD Due Diligence Guidance

Design and test a methodology for assessing the alignment of industry programmes with the OECD Due Diligence Guidance

Pilot test the methodology with key industry programmes, assessing:

- The alignment of industry programmes' **standards** with the OECD Due Diligence Guidance
- The alignment of the industry programmes' **implementation efforts** with the OECD Due Diligence Guidance



The Alignment Assessment methodology developed by this project is being integrated into a Delegated Act of the EU Regulation on mineral supply chain due diligence



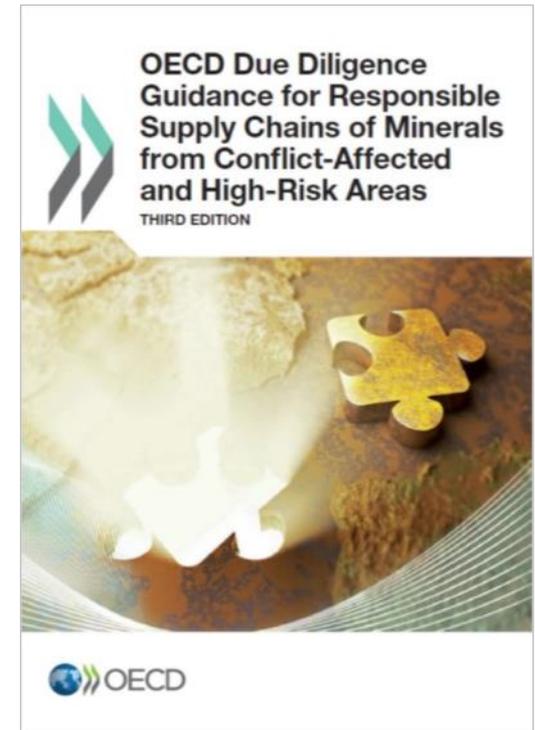
Alignment Assessment methodology

Alignment Assessment of programme design and implementation

- 97 criteria
- Overarching due diligence principles
- Alignment with the five-step framework
- Specific responsibilities of programmes

Programme governance review

- Assessment of programme management and governance (separate from Alignment with the OECD Guidance)





Programme results

	2016 rating (Standards and Implementation)	2018 rating (Revised Standards and 2016 Implementation)
 DMCC Dubai Multi Commodities Centre	Not Aligned	Partially Aligned
 ITSCI International Tin Supply Chain Initiative	Partially Aligned	Partially Aligned
 LBMA London Bullion Market Association	Partially Aligned	Partially Aligned
 Responsible Jewellery Council	Not Aligned	Partially Aligned
 Responsible Minerals Initiative	Not Aligned	Partially Aligned



Priorities for strengthening supply chain due diligence practices

- Ensuring an adequate **scope** of due diligence
- Ensuring an adequate **depth** of due diligence
- Building **supplier capacity** for due diligence
- Implementation of **risk management** measures
- **Strengthening** of independent **audits**
- **Reliance** by programmes on **audits**
- **Transparent reporting** on due diligence activities

Strategic considerations across programmes

- **Cross-recognition** between programmes
- Sourcing from **artisanal and small-scale miners (ASM)** and **high risk areas**



13e Forum sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais

- 23-26 April 2019 at the OECD Conference Centre in Paris.
- The Forum will feature sessions on measuring impact and driving change, opportunities and challenges related to specific minerals such as diamonds, base metals, cobalt, 3Ts and gold, and regulatory and policy updates related to responsible sourcing.
- Last day is dedicated to ASM policies and projects.
- Participation free of charge.
- [http://
mneguidelines.oecd.org/forum-responsible-mineral-supply-chain
s.htm](http://mneguidelines.oecd.org/forum-responsible-mineral-supply-chains.htm)



Merci!

Pour obtenir d'avantages d'information, reportez vous à la page <http://www.oecd.org/corporate/mne/mining.htm> ou contactez directement

Louis Maréchal (louis.marechal@oecd.org)

